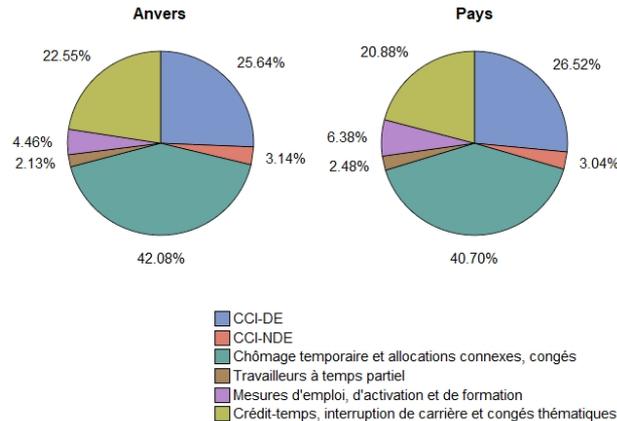


## Entité: Anvers



Directeur: Anna Maria MERCELIS  
 Nombre d'agents: 281  
 Nombre en équivalents à temps plein: 242

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	890.021	12,1
Assurés contre le chômage (2)	477.552	12,7
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	435.461	13,0
Taux du chômage (4)	7,6	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	350.438	11,6
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	3.038	10,5
Dossiers litiges achevés	9.985	12,2
Contrôles achevés	4.571	10,8
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	6.685	14,3
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	55	2,9
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	627,3	11,2
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	1.156,8	11,8
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	34,3	8,4
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	8,5	11,2

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	32.293	11,6	
		Après études	1.742	5,8	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	3.026	14,9	
		Chômage avec complément d'entreprise	1.402	13,2	
		Allocation de sauvegarde	60	11,1	
		Hommes	22.527	11,9	
		Femmes	15.995	10,7	
		Chefs de ménage	11.244	12,1	
		Isolés	9.800	10,8	
		Cohabitants	17.478	11,2	
		Total	38.521	11,4	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	447	15,2
		Chômage avec complément d'entreprise	3.818	11,9	
Chômeurs âgés	390	11,7			
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	62	10,9			
Total	4.717	12,1			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	53	4,8	
		Période non rémunérée dans l'enseignement	209	7,1	
		Vacances jeunes	285	13,2	
		Vacances senior	25	15,4	
		Congés: soins d'accueil	13	10,7	
		Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	3.147	10,0
		Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	54	13,1	
Total	3.201	10,1			
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	0	0,0	
		SINE	949	11,2	
		Mesures pour travailleurs	1.228	19,4	
		Mesures de formation	Formation professionnelle	3.798	15,4
			Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	507	5,6
			Autres	1	0,8
Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	213	10,5		
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	Activités ALE ou APS	0	2,0	
			73	5,1	
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	4.929	10,4	
		Sans allocations	49	5,0	
		Total	4.978	10,3	
	Crédit-temps	Avec allocations	13.469	14,2	
		Sans allocations	1.220	14,4	
		Total	14.689	14,2	
	Congés thématiques	Avec allocations		13.540	12,3
				667	12,0
		Sans allocations	Assistance médicale	2.145	11,2
			Aidants proches	0	6,7

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Congé parental	12.017	12,5
		Congé pour soins palliatifs	44	14,5
		Total	14.207	12,3
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement	Autres attestations	1.875	2,3
		Autres attestations	9.013	7,8
		Total	10.888	5,5

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).